

Lors de la réunion du conseil communal de la ville de Luxembourg du lundi 28 mars 1983, Monsieur l'échevin Léon Bollendorff a rendu hommage à Monsieur Camille Polfer, bourgmestre honoraire de la ville de Luxembourg, en ces termes:

Hommage à Camille Polfer



Mardi dernier, nous avons rendu les honneurs suprêmes à Camille Polfer, bourgmestre honoraire de la ville de Luxembourg, qui nous a quittés prématurément à l'âge de 58 ans.

Camille Polfer naquit en 1924 à Namur. Il fréquenta l'école primaire en France, mais accomplit le cycle de ses études secondaires à Echternach. Se destinant à la carrière d'instituteur, il s'inscrivit à l'Ecole Normale. Mais sa vie, comme celle de beaucoup de ses concitoyens, allait être perturbée par les affres de la Seconde Guerre Mondiale. Enrôlé de force par l'occupant nazi, il ne dut qu'à sa robuste constitution d'en sortir sans trop de mal, encore que ces années noires n'aient pas manqué de laisser des traces. De retour dans sa patrie, il décida de décrocher à Nancy un diplôme d'éducateur physique, décision qui devait orienter toute sa vie. En effet, le nom du disparu restera invariablement associé au domaine du sport, auquel il s'est voué corps et âme sa vie durant, aussi bien comme joueur et entraîneur que comme dirigeant et enseignant. Professeur d'éducation physique de 1949 à 1969 à Esch-sur-Alzette et à Luxembourg, il communiqua à toute une jeunesse son enthousiasme pour le sport et plus précisément pour le football.

Ses qualités humaines et sa compétence lui valurent les titres de commissaire général aux sports et de premier conseiller de gouvernement au ministère de l'Education physique et des Sports.

Je voudrais maintenant évoquer ici la mémoire de l'homme politique soucieux avant tout des intérêts de notre bonne ville de Luxembourg. C'est en 1969 que Camille Polfer entra au conseil communal où il remplaçait Monsieur Gaston Thorn, nommé ministre. Dix mois plus tard, il fut, en qualité d'échevin, membre du collège des bourgmestre et échevins au sein duquel il était responsable des services d'hygiène et bien sûr des sports.

Bien qu'élu député à deux reprises, il renonça à siéger à la Chambre, préférant se consacrer à la politique au niveau communal. En novembre 1980, il fut proposé à la succession de Madame le bourgmestre Colette Flesch, appelée à remplacer le ministre des Affaires étrangères, Monsieur Gaston Thorn, nommé président de la Commission des Communautés européennes.

Sa jovialité, son énergie, sa générosité, sa solidarité avec toutes les classes sociales, pour reprendre les termes du chanoine Wirtz lors du service funèbre, purent

alors être pleinement appréciées aussi bien par ses collaborateurs que par l'ensemble de la population. Aussi, lors des élections communales de novembre 1981, remporta-t-il une grande victoire personnelle, obtenant de loin le plus grand nombre de suffrages. Hélas, pour des raisons de santé, Camille Polfer, que l'électeur avait plébiscité comme bourgmestre, se vit obligé de quitter la scène politique, abandonnant son poste à sa fille, Madame Lydie Wurth-Polfer, deuxième sur la liste du parti démocratique. Aussi, le 25 janvier 1982 devions-nous ici même à l'unanimité accorder à Camille Polfer le titre de bourgmestre honoraire.

Au nom du conseil communal de la ville de Luxembourg, je tiens à présenter à Madame Camille Polfer, à Madame le bourgmestre Lydie Wurth-Polfer, aux membres de son groupe au conseil communal et au parti démocratique nos très vives et très sincères condoléances. Je vous prie de bien vouloir garder une minute de silence pour honorer la mémoire du bourgmestre honoraire, Monsieur Camille Polfer.